



Chers parents,

Vous aurez peut-être constaté dans l'horaire de votre enfant la présence d'un « cours » intitulé RCD. Il s'agit de notre module de remédiation :

- R pour Remédiation (je remédie à mes faiblesses, j'apprends à faire ou à comprendre ce qui me pose problème)
- C pour Consolidation (je m'entraîne et j'augmente mon niveau de maîtrise sur des concepts que je connais déjà un peu)
- D pour dépassement (je vais plus loin que les bases attendues, ce qui est bénéfique pour le reste de mon apprentissage et ma culture personnelle)

Depuis plusieurs années, nous avons observé et expérimenté que la remédiation « classique », comme vous l'avez peut-être connue à l'école (un professeur est disponible pour répondre aux questions et réexpliquer des points de matière) ne portait que peu de fruits en première année.

Sur base d'expériences pilotes menées dans plusieurs écoles du namurois (Institut Saint-Begge Andenne, Institut Saint-Louis Namur, Institut de la Providence de Champion...), nous avons choisi de revoir notre dispositif et d'offrir une remédiation plus dynamique, obligeant l'élève à se mettre en projet et à se dépasser quel que soit son niveau de maîtrise.

Quels sont les objectifs que nous visons avec ce dispositif ?

- ✓ *Franchir les obstacles (nœuds d'apprentissages) repérés dans les CE1D et permettre le dépassement*
- ✓ *Favoriser l'autonomie*
- ✓ *Développer la remédiation par les pairs ; partage, entraide, collaboration*
- ✓ *Varié les méthodes d'apprentissage*

Nous avons construit ce dispositif original avec l'espoir de donner plus de sens et d'efficacité au concept de remédiation. Nous nous sommes également attachés à construire un projet en adéquation avec nos valeurs de **convivialité** (les ateliers se donnent par petit groupes d'élèves, avec une certaine autonomie et une confiance accordée aux élèves), d'**ouverture** (chaque élève doit pouvoir trouver des activités en rapport avec son niveau de maîtrise) et d'**ambition** (nous voulons que chacun se dépasse et s'améliore).

Bien entendu, ce dispositif est en phase de « rodage », des ajustements et modifications pourront être adoptés pour en augmenter l'efficacité et le rendre plus « pratique ».

Vos remarques constructives ainsi que celles de vos enfants sont évidemment les bienvenues.

Vos enfants ont reçu ce jour (31/08) un feuillet explicatif à propos de ces heures RCD. Il y retrouvera le détail de l'organisation du dispositif et les informations pratiques pour débiter. Je vous invite à le parcourir avec lui.

Jérôme Devienne, directeur adjoint en charge du premier degré